

# ÉLECTIONS DES REPRÉSENTANTS DU PERSONNEL

PAR VOTE ÉLECTRONIQUE

DU 1<sup>er</sup> AU 8

DÉCEMBRE

2022

# Surveillant.e !

*Prends ton avenir en main !*



# POUR ÉVITER LE NAUFRAGE DE NOTRE PROFESSION

# CHOISISSEZ DES REPRÉSENTANTS

RÉELLEMENT INDÉPENDANTS

ET LIBRES DANS L'ACTION !

LE SYNDICAT 100% SURVEILLANT.E.S !





# C.A.P. NATIONALE



## STAGIAIRISATION • TITULARISATION • DISCIPLINE • RECOURS • LICENCIEMENT

La **C**ommission **A**dministrative **P**aritaire **N**ationale du Corps d'Encadrement et d'Application est compétente pour traiter de la situation individuelle des Surveillant(e)s, Surveillant(e)s Brigadiers, Premier(e)s Surveillant(e)s et Majors.

**L'élection des membres de la C.A.P.N. a lieu au scrutin direct de liste.**

**À la C.A.P.N., la Liste du S.P.S. est exclusivement composée de Surveillant(e)s et Surveillant(e)s Brigadiers, la garantie absolue d'être représenté et défendu sans compromission, sans conflit d'intérêt !**

Le S.P.S. a été créé en 2004 par 4 Surveillants. De la lutte pour la classification de notre profession dans un emploi de niveau **catégorie B**, de l'obtention du statut **d'Agent de Police Judiciaire (A.P.J.20)**, du changement de dénomination du métier de « Surveillant Pénitentiaire » en « **Policier Pénitentiaire** », du changement d'appellation « Administration Pénitentiaire » en « **Police Nationale Pénitentiaire** » intégrée au **Ministère de l'intérieur**, du **combat contre les agressions** commises à l'encontre des Surveillant(e)s, le S.P.S. est d'ores et déjà le 1<sup>er</sup> Syndicat à en avoir fait ses sujets favoris, son « cheval de bataille », ses priorités absolues.

## Élire les représentants du S.P.S. Non-gradés...

- ▶ Un syndicat indépendant piloté exclusivement par des Surveillant(e)s !
  - ▶ Un syndicat qui ne peut connaître aucun conflit d'intérêts !
    - ▶ Un statut syndical unique pour défendre exclusivement les Surveillant(e)s !
      - ◆ Un syndicat non infiltré par la hiérarchie !
      - ◆ Un syndicat non contrôlé par l'administration !
      - ◆ Un Syndicat sans compromission !

## ÉLECTION DES REPRÉSENTANT(E)S DU PERSONNEL du 1<sup>er</sup> au 8 décembre 2022



**Je vote  
surveillant,  
JE VOTE S.P.S.**

